

Tour de l'étang de bouconville



Une randonnée proposée par n.manda@caramail.fr

Un petit parcours facile, sur chemin blanc.

A s'offrir le matin de bonne heure ou au coucher du soleil pour profiter de la faune généreuse à ces heures et d'un coucher de soleil sur l'étang!

Durée	30 min	Difficulté	Facile
Distance	7,43 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	11 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	11 m	Commune	Bouconville-sur-Madt (55300)
Point haut	241 m		
Point bas	230 m		



Trace n° 98077

Description

Stationnez place de l'église du village de [Bouconville-sur-Madt](#).

(D) Dos à l'église, prendre à droite sur la rue Gabriel Bousselin.

(1) A l'intersection avec la route d'Apremont, aller tout droit. Attention aux véhicules, virage à angle mort important. Laisser les 3 prochaines bifurcations à gauche.

(2) Descendre le chemin blanc, sur la droite, en direction de l'étang.

Suivre le chemin et à 50m passez la barrière, tourner à gauche.

A partir de là, les passages de chevreuils et lièvres sont fréquents le matin et le soir. Les chevreuils ne sont pas farouches en plus.

Le chemin s'éloigne de l'étang et se dirige vers le Nord pendant 300m.

(3) Au croisement, poursuivre à gauche par un virage à 90°. Après 600m le chemin bifurque à droite puis rejoint un carrefour.

(4) Au carrefour, prendre à gauche à 90° sur 400m.

(5) Au croisement suivant, prendre à gauche et continuer sur le chemin blanc pendant 800m.

A mi-chemin, se trouve un mirador de chasse.

(6) Au croisement, prendre à gauche. Continuer sur 700m et passer la barrière.

Poursuivre tout droit sur 2km jusqu'au point de départ.

Points de passage

D/A - Rupt de Mad (rivière) - Affluent de la Moselle

N 48.843151° / E 5.72007° - alt. 230 m - km 0

1 Croisement avec la route d'Apremont

N 48.84266° / E 5.719002° - alt. 231 m - km 0.1

2 A droite vers l'étang

N 48.839776° / E 5.70742° - alt. 241 m - km 1.01

3 A gauche au croisement

N 48.844097° / E 5.694117° - alt. 235 m - km 2.4

4 A gauche au croisement

N 48.845336° / E 5.684504° - alt. 236 m - km 3.29

5 A gauche au croisement

N 48.844733° / E 5.679322° - alt. 237 m - km 3.69

6 A gauche au croisement

N 48.838489° / E 5.680714° - alt. 236 m - km 4.4

D/A

N 48.843174° / E 5.720062° - alt. 230 m - km 7.43

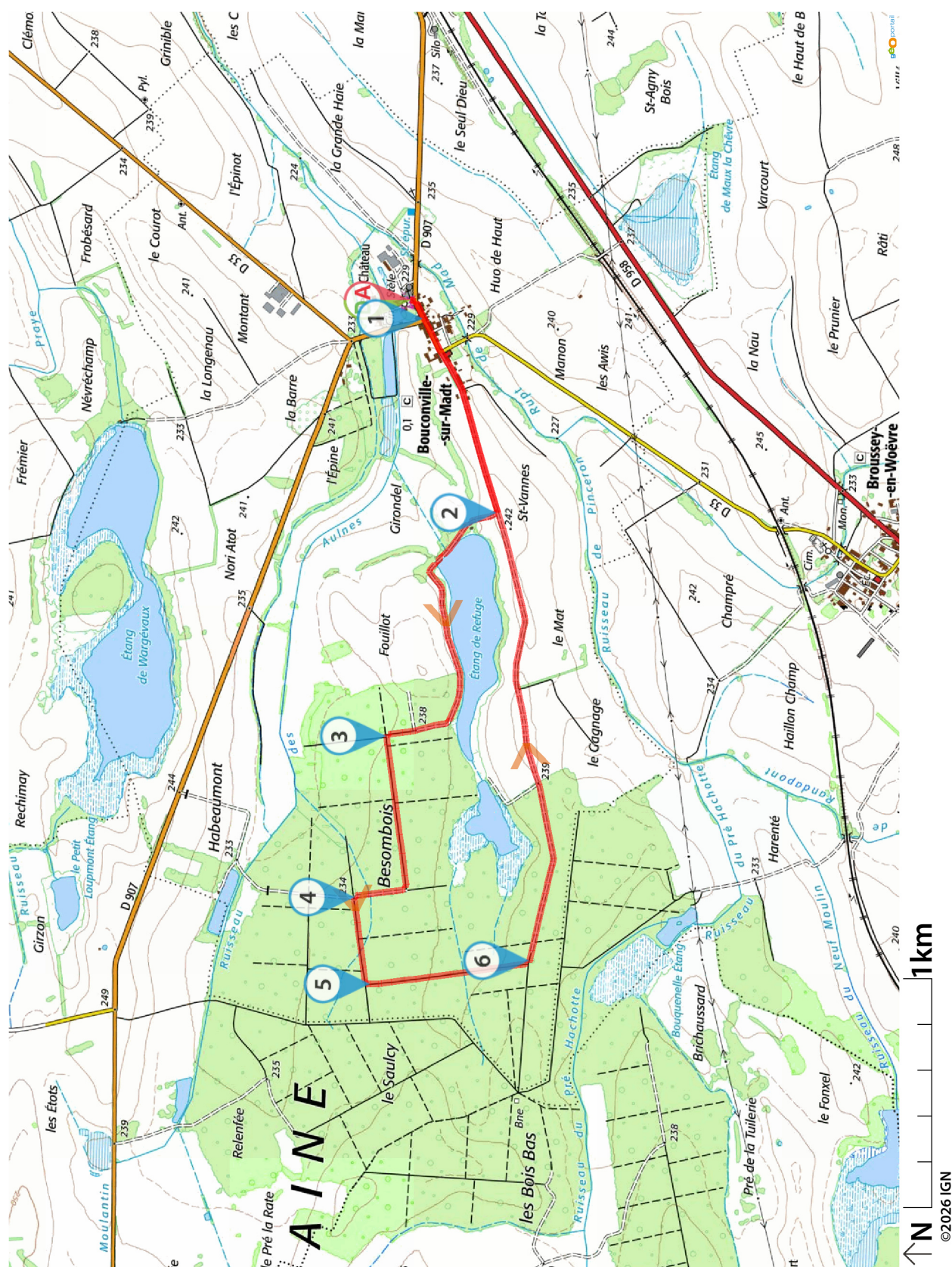
Informations pratiques

Chemin blanc sur 90% du trajet.

Pas d'abris sur le trajet.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-de-l-etang-de-bouconville/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

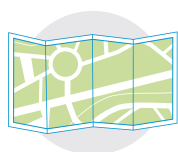
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



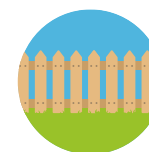
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



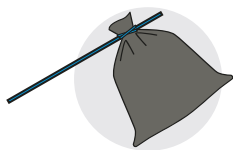
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.